

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2021

Présents : CHEVALLEREAU Pascal, DEMIZIEUX Chrystel, GUYONNAUD Stéphane, HARDY Yann HUDRY-CLERGEON Vincent, JONO Jean-Marc, MASSART Nathalie, MICHEL Julien, MOLON Philippe, OUVRIER-NEYRET Pascal, PAILLOT Sarah, ROISINE Philippe SOBOTA Sylvain, TISSOT Stéphane.
GUYONNAUD Stéphane est désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Rencontre avec les gestionnaires de la Petite Epicerie

- 1) *Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 décembre 2020 ;*
- 2) *Finances : * vote du taux des taxes locales*
 - * subvention aux associations ;*
 - * ouverture des crédits budgétaires 2021 ;*
 - * Avenant école ;*
 - * Remboursement de frais*
- 3) *Eau : contrat de réparation des fuites d'eau*
- 4) *Urbanisme : déclaration d'intention d'Aliéner*

- 5) *Travaux*
- 6) *Cimetière*
- 7) *Informations et questions diverses*
 - * Transfert compétence PLU*
 - * Contrats territoriaux de relance et de transition énergétique*
 - * Skate Park*

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
0	Rajout d'un point à l'ordre du jour	Avis favorable pour rajouter la convention avec l'Etat pour la Plan Label Numérique	
1	Approbation du compte-rendu de la séance du 21 décembre 2020	Avis favorable	
2	Convention avec l'Etat pour le Plan Label Ecole Numérique	Avis favorable	
3 a)	Vote du taux des taxes locales	Avis favorable pour une hypothèse de travail de 0,5 points d'augmentation	A confirmer lors du vote du budget
3 b)	Vote des subventions aux associations	Avis favorable pour une enveloppe globale de 2000 € en dehors de l'association La Farandole.	Formaliser les demandes de subventions des associations
3 c)	Budget principal 2021 - ouverture de crédits de 160 200 € aux chapitres 21 et 23	Avis favorable	

3 d)	Budget annexe de l'eau 2021 - ouverture de crédits de 15 000 € au chapitre 23	Avis favorable	
3 e)	Avenant n° 3 lot 11	Avis favorable	
3 f)	Remboursement de frais de 31,66 €	Avis favorable	
4	Marché à bons de commande pour la réparation des fuites d'eau	Avis favorable pour renouveler pour un an avec l'entreprise Beber TP	
5	Déclaration d'Intention d'Aliéner n° 2020/14	La commune ne souhaite pas préempter.	